



PRIÈRE

DIX HEURES

M. LINDSEY propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 235 — *Loi modifiant la Loi sur les interventions médicales d'urgence et le transport pour personnes sur civière/The Emergency Medical Response and Stretcher Transportation Amendment Act*.

Il s'élève un débat.

M. LINDSEY intervient.

MM. GERRARD et BINDLE, M^{me} FONTAINE ainsi que MM. WOWCHUK et SMOOK posent des questions au député.

Le débat se poursuit.

M. le *ministre* GOERTZEN ainsi que MM. GERRARD et SMOOK interviennent. M. BINDLE exerce son droit de parole jusqu'à 10 h 55 et le conserve pour la reprise du débat.

Conformément au paragraphe 33(9) du *Règlement*, le leader du deuxième parti de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la déclaration d'une situation d'urgence environnementale et climatique sera examinée le prochain jeudi où seront abordées les affaires émanant des députés.

Conformément au paragraphe 24(1) du *Règlement*, le débat est interrompu afin de mettre aux voix la motion de deuxième lecture du projet de loi de député choisi 236.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. SWAN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 236 — *Loi sur l'Année de la célébration du 150^e anniversaire du Manitoba/The Celebrating Manitoba 150 Act*.

La motion, mise aux voix, est rejetée à la majorité.

POUR

FONTAINE
GERRARD
LAMONT
LAMOUREUX
LINDSEY
MALOWAY

MARCELINO (Tyndall Park)
SARAN
SMITH (Point Douglas)
SWAN
WIEBE..... 11

CONTRE

BINDLE
CLARKE
COX
EICHLER
EWASKO
FIELDING
GOERTZEN
GUILLEMARD
HELWER
ISLEIFSON
JOHNSON
LAGASSÉ
MARTIN
MAYER

MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
PEDERSEN
SCHULER
SMITH (Southdale)
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI..... 28

M^{me} SMITH (Point Douglas) présente la proposition suivante :

Proposition n° 13 : Nécessité que les salles d'urgence de l'Hôpital Concordia et de l'Hôpital Seven Oaks demeurent ouvertes

Attendu :

que le gouvernement provincial a annoncé que la salle d'urgence de l'Hôpital Concordia sera fermée en juin 2019 et que celle de l'Hôpital Seven Oaks sera fermée en septembre 2019;

que le ministre de la Santé, des Aînés et de la Vie active refuse de fournir une réponse claire aux résidents du nord-est de Winnipeg par rapport à la date précise de la fermeture de la salle d'urgence de l'Hôpital Concordia;

qu'en raison de ces fermetures, les familles du nord de Winnipeg n'ont plus accès à des soins de santé d'urgence en tout temps près de chez elles;

qu'en raison de ces fermetures, les personnes qui ont besoin de soins devront, pour les recevoir, effectuer des trajets de 20 minutes ou plus pour se rendre aux salles d'urgence de l'Hôpital de Saint-Boniface ou du Centre des sciences de la santé;

que les temps d'attente dans les salles d'urgence de Winnipeg ont continué d'augmenter depuis que le gouvernement provincial a entamé la première phase de son plan de restructuration des soins de santé;

qu'en raison du chaos découlant de cette restructuration, le gouvernement provincial a dépensé des centaines de milliers de dollars pour l'embauche d'infirmières provenant d'agences privées pour combler la pénurie d'infirmières;

que les infirmières ont vigoureusement exprimé leurs préoccupations au sujet de leurs patients étant donné que la pénurie entraîne une augmentation des heures supplémentaires et de la charge de travail, ce qui créé un environnement dans lequel on ne peut pas garantir la qualité des soins prodigués aux patients;

qu'avant l'annonce, le gouvernement provincial a omis de consulter les familles et les aînés du nord-est de Winnipeg par rapport à la fermeture de leurs salles d'urgence ou de consulter les fonctionnaires et les travailleurs de la santé pour entamer des discussions sur les répercussions qu'auraient ces fermetures sur les soins prodigués aux patients;

que dans le budget de 2019, le gouvernement provincial a sabré 120 millions de dollars dans les soins de santé alors que 240 millions de dollars n'ont pas été dépensés dans ce même secteur en 2018, faisant en sorte que les Manitobains aient moins de ressources pour répondre à leurs besoins en matière de santé;

que le gouvernement provincial a réembauché un consultant car son plan de restructuration est en échec;

que plutôt que d'améliorer les soins prodigués aux patients, le gouvernement provincial prend des décisions en matière de santé fondées sur des considérations politiques et sur la rentabilité,

il est proposé que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à revenir sur sa décision de fermer les salles d'urgence de l'Hôpital Concordia et de l'Hôpital Seven Oaks de sorte que les familles et les aînés du nord de Winnipeg et des environs aient accès à des services de soins de santé de qualité en temps opportun.

Il s'élève un débat.

M^{me} SMITH (Point Douglas) exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

TREIZE HEURES TRENTÉ

Sont lus une première fois, un à un, les projets de loi mentionnés ci-après et dont l'objet a été indiqué :

(N^o 219) — *Loi sur la protection des communications portant sur des questions d'intérêt public (Loi modifiant la Loi sur la Cour du Banc de la Reine et la Loi sur la diffamation)/The Protecting Communications on Public Interest Matters Act (Court of Queen's Bench Act and Defamation Act Amended);*

(M. ALLUM)

(N° 233) — *Loi modifiant la Loi sur la conservation de la faune (protection des biens contre les dommages causés par les eaux et la faune)/The Wildlife Amendment Act (Protecting Property from Water and Wildlife Damage)*;

(M. JOHNSON)

(N° 241) — *Loi modifiant la Loi sur la santé publique (interdiction visant les tatouages et les bijoux oculaires)/The Public Health Amendment Act (Banning Cosmetic Eye Tattooing and Eye Jewellery)*.

(M. JOHNSTON)

M. NESBITT, *président du Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé*, présente le premier rapport du Comité :

Le Comité permanent des projets de loi d'intérêt privé présente son premier rapport :

Réunion :

Le Comité s'est réuni le 22 mai 2019, à 18 heures, dans la salle 255 du Palais législatif.

Questions à l'étude :

- *Projet de loi 207 — Loi sur la Journée de reconnaissance des agents de conservation du Manitoba/The Manitoba Conservation Officers Recognition Day Act*;
- *projet de loi 226 — Loi sur la présomption de décès et la déclaration d'absence et modifiant la Loi sur les assurances/The Presumption of Death and Declaration of Absence Act and Amendments to The Insurance Act*;
- *projet de loi 228 — Loi sur le Mois du patrimoine sikh/The Sikh Heritage Month Act*;
- *projet de loi 240 — Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act*.

Composition du Comité :

- M. ALLUM;
- M. BINDLE;
- M^{me} la *ministre* COX;
- M. GERRARD;
- M^{me} GUILLEMARD;
- M. ISLEIFSON (vice-président);
- M. KINEW;
- M. MICKLEFIELD;
- M. NESBITT (président);
- M. le *ministre* PEDERSEN.

Exposé oral :

Le Comité a entendu l'exposé de la personne mentionnée ci-après sur le projet de loi 226 — *Loi sur la présomption de décès et la déclaration d'absence et modifiant la Loi sur les assurances/The Presumption of Death and Declaration of Absence Act and Amendments to The Insurance Act* :

Gord Perrier

Service de police de Winnipeg

Projets de loi étudiés dont il a été fait rapport :

(N^o 207) — *Loi sur la Journée de reconnaissance des agents de conservation du Manitoba/The Manitoba Conservation Officers Recognition Day Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 226) — *Loi sur la présomption de décès et la déclaration d'absence et modifiant la Loi sur les assurances/The Presumption of Death and Declaration of Absence Act and Amendments to The Insurance Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 228) — *Loi sur le Mois du patrimoine sikh/The Sikh Heritage Month Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

(N^o 240) — *Loi modifiant la Loi électorale/The Elections Amendment Act*

Le Comité a convenu de faire rapport de ce projet de loi sans amendement.

Sur la motion de M. NESBITT, le rapport du Comité est déposé.

M^{me} COX, *ministre du Sport, de la Culture et du Patrimoine*, fait une déclaration au sujet de la Journée des Loyalistes de l'Empire-Uni.

M^{me} MARCELINO (Logan) et M. LAMONT font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 27(1) du *Règlement*, MM. BINDLE, MALOWAY, GERRARD, TEITSMA et JOHNSON font des déclarations de député.

Présentation et lecture de pétitions :

M. GERRARD — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (K. Witherspoon, N. Jones, C. Ustauro et autres)

M. LINDSEY — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (K. Bellisario, H. Ticke, A. Rothwell et autres)

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à modifier la *Loi sur le temps réglementaire* en vue d'abolir l'heure avancée au Manitoba à compter du 4 novembre 2019, afin que le Manitoba reste à l'heure normale du centre (HNC) tout au long de l'année et à perpétuité. (D. Ruttan, M. Decia, B. Vanderveen et autres)

M. ALTEMEYER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (T. Sones-Zakaluk, H. Viznaugh, G. Glaser et autres)

M^{me} LATHLIN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M^{me} MARCELINO (Logan) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M. MARCELINO (Tyndall Park) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (H. Sandhu, N. Brar, D. Brar et autres)

M^{me} LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre.

M^{me} SMITH (Point Douglas) — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à rétablir sans délai le programme de bourses d'accès afin de garantir un financement ciblé pour les étudiants autochtones, ceux du Nord et ceux à faible revenu et de contribuer à éliminer des obstacles à l'accès aux études et à faire en sorte que tous les Manitobains aient des chances égales de poursuivre des études postsecondaires. (C. Higgins, M. Hoogervorst, C. Dominit et autres)

M. ALLUM — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (F. Cantaleso, S. Fiddler, C. Haongo et autres)

M. SWAN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (B. Boroskae, S. Desrochers, J. André et autres)

M. WIEBE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à annuler les coupes et les fermetures qui nuisent à l'accès des patients à des soins de santé de qualité en temps opportun et à effectuer de véritables investissements dans le système de soins de santé public manitobain qui amélioreront la qualité des soins pour les patients et la capacité de ces derniers d'y accéder en temps opportun de manière à augmenter le nombre de lits dans le système et à recruter et à maintenir un nombre adéquat d'infirmières et d'autres professionnels de la santé en vue de répondre aux besoins du Manitoba. (S. Kreftsuw, M. Nemec, J. Anwrada et autres)

M^{me} FONTAINE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à accroître le financement des programmes de services de garde d'enfants sans but lucratif autorisés en vue de reconnaître l'importance de l'apprentissage préscolaire et des garderies au Manitoba, une initiative qui améliorera également la qualité et la stabilité de la main-d'œuvre. (R. Enriquez, A. Guanzon, M. Coombe et autres)

Après la présentation des pétitions, le leader du deuxième parti de l'opposition à l'Assemblée soulève une question de privilège au sujet du fait que le gouvernement n'a pas convoqué de réunion du comité des subsides afin que soient examinés les budgets des ministères, malgré un commentaire fait hier à l'Assemblée par le leader du gouvernement à l'Assemblée dans lequel il mentionnait avoir l'intention de le faire, et propose que la question soit renvoyée à un comité de l'Assemblée.

M. le *ministre* GOERTZEN et M^{me} FONTAINE interviennent. La présidente déclare la question de privilège irrecevable.

M. GERRARD fait appel de la décision devant l'Assemblée.

L'Assemblée convient à la majorité de maintenir la décision de la présidente.

POUR

CLARKE
COX
EICHLER
EWASKO
FIELDING
FRIESEN
GUILLEMARD
HELWER
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
MARTIN
MAYER
MICHALESKI
MICKLEFIELD

MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PEDERSEN
PIWNIUK
REYES
SCHULER
SMITH (Southdale)
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI..... 30

CONTRE

ALLUM
ALTEMEYER
FONTAINE
GERRARD
LAMONT
LAMOUREUX
LATHLIN

MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
SARAN
SMITH (Point Douglas)
SWAN..... 13

La présidente informe l'Assemblée de la réception d'un avis du chef de l'opposition officielle indiquant qu'il a accordé au député de Minto le temps de parole illimité qu'il avait pour intervenir sur le projet de loi 22 — *Loi sur l'enregistrement, la surveillance et la transparence de la propriété effective des entreprises (modification de diverses dispositions législatives)/The Business Registration, Supervision and Ownership Transparency Act (Various Acts Amended)*.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le ministre FIELDING voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 32 — *Loi sur la location des locaux sis au 800, avenue Adele, à Winnipeg/An Act concerning the Leasing of 800 Adele Avenue, Winnipeg*.

Le débat se poursuit.

M. GERRARD et M^{me} LAMOUREUX interviennent. La motion, mise aux voix, est adoptée à la majorité.

POUR

ALLUM
CLARKE
COX
CULLEN
EICHLER
EWASKO
FIELDING
FONTAINE
FRIESEN
GOERTZEN
GUILLEMARD
HELWER
JOHNSON
JOHNSTON
LAGASSÉ
LATHLIN
MALOWAY
MARCELINO (Logan)
MARCELINO (Tyndall Park)
MARTIN

MAYER
MICHALESKI
MICKLEFIELD
MORLEY-LECOMTE
NESBITT
PEDERSEN
PIWNIUK
REYES
SCHULER
SMITH (Point Douglas)
SMITH (Southdale)
SMOOK
SQUIRES
STEFANSON
SWAN
TEITSMA
WHARTON
WISHART
WOWCHUK
YAKIMOSKI..... 40

CONTRE

GERRARD
LAMONT

LAMOUREUX 3

Le projet de loi est lu une deuxième fois et renvoyé en comité.

La séance est levée à 17 h 1, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

La présidente,

Myrna Driedger